



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 02 février 2022

Brigitte Bourguignon
Ministre déléguée
auprès du ministre des
Solidarités et de la
Santé, chargée de
l'Autonomie

Sophie Cluzel
Secrétaire d'État auprès
du Premier ministre,
chargée des
Personnes handicapées

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gouvernement désigne les trois personnalités qualifiées siégeant à la CNSA

Par arrêté de nomination publié au Journal Officiel ce jour, **Brigitte Bourguignon**, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, et **Sophie Cluzel**, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, ont nommé les trois personnalités qualifiées siégeant au Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Le Gouvernement a ainsi nommé :

- **M. Jean-René Lecerf**, ancien sénateur, ancien président du conseil départemental du Nord, et ancien maire de Marcq-en-Barœul. Il a été, pendant plusieurs années, le Président de la commission des Finances de l'Assemblée des Départements de France (ADF). Son expérience de longue date d'élu local et national lui confère une expérience forte des politiques d'autonomie dans toutes leurs dimensions.
- **Mme Claudie Kulak**, co-fondatrice et directrice générale de l'association « La Compagnie des aidants ». Membre du Conseil économique, social, et environnemental (CESE), et du collectif « Je t'aide », elle est engagée depuis plusieurs années dans le soutien des aidants des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Sa nomination traduit l'importance que porte le Gouvernement à la situation des millions de proches aidants en France, et l'enjeu attaché à un meilleur soutien des aidants, notamment à travers l'action de la CNSA, conformément aux engagements pris au titre de la stratégie « Agir pour les aidants ».
- **Dr. Philippe Denormandie**, chirurgien neuro-orthopédique spécialisé dans le handicap. Son très fort engagement en faveur d'un meilleur accompagnement des personnes handicapées et âgées, qu'il s'agisse notamment d'améliorer leur accès aux soins ou de renforcer leur autonomie grâce à un meilleur usage des aides techniques, conduit à renouveler son mandat comme personnalité qualifiée au sein du conseil de la CNSA.

Le prochain président du conseil de la CNSA sera élu parmi ces trois personnalités qualifiées, lors d'une prochaine séance du conseil de la caisse.

La CNSA est devenue depuis 2020 la caisse nationale de la 5^{ème} branche de la sécurité sociale consacrée aux politiques de l'autonomie. Elle a vocation à jouer un rôle majeur pour garantir partout dans les territoires l'accompagnement et le soutien de l'autonomie des personnes âgées et handicapées et pour mieux soutenir les proches aidants.

Contacts presse :

**Ministère chargé de l'Autonomie
Cabinet de Brigitte BOURGUIGNON**

01 40 56 63 74

sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr

Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées

Cabinet de Sophie CLUZEL

seph.communication@pm.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr